

AVANT-PROPOS

OLIVIER PASTRE*

La Revue d'économie financière cherche, au travers de ce numéro, à s'acquitter d'une dette vis-à-vis de ses lecteurs. Un nombre insuffisant de numéros a, en effet, été consacré aux problèmes technologiques depuis la création de la Revue (même si la plupart des numéros consacrés au système bancaire ont abordé le sujet) et aucun numéro spécial sur ce thème n'a été édité depuis le printemps 1995 (N° 32, Les technologies bancaires et financières). Par la qualité de ses papiers, non seulement cette livraison permet de rembourser la dette de la Revue vis-à-vis de ses lecteurs mais, me semble-t-il, les intérêts versés au-delà du capital sont plus qu'attrayants.

Que le temps passe vite ! En 1987, date de création de la Revue, la France était, en matière de monnaie électronique, très en avance sur ses concurrents, au plan technologique *stricto sensu* (au travers de la carte à mémoire mais aussi d'innovations moins visibles mais au moins aussi prometteuses comme le G.Sit). Mais surtout la France était en avance en matière « d'interopérabilité » c'est-à-dire en matière d'accès à la technologie. En 1986, venait en effet, d'être créé, en bienveillante concertation avec la Direction du Trésor, alors dirigée par Daniel Lebégue, le GIE Cartes Bancaires. On a trop vite oublié les économies considérables réalisées ainsi par le système bancaire français et surtout la fantastique amélioration du service au client qu'a permis, pour ne prendre que cet exemple, la mise en compatibilité des DAB, obtenue non sans résistance de la part de certains réseaux bancaires.

Aujourd'hui la France a-t-elle maintenu cette avance technologique et commerciale ? Rien n'est moins sur. D'où la nécessité de faire le point.

* Directeur Scientifique de la Revue d'économie financière

Mais lorsque l'on procède à cet exercice, on s'aperçoit que l'environnement même du dossier « Monnaie électronique » a changé. C'est le cas des supports traditionnels. Le chèque n'est plus ce qu'il était et sa tarification n'est plus, en soi, un tabou. Il suffit, pour s'en convaincre, de se remémorer l'échec cuisant de la tentative (certes maladrite) de faire payer le chèque en 1986 et comparer cette crise aux efforts que déploie aujourd'hui l'ensemble des membres du Comité Jolivet du CNCT pour rouvrir le débat de manière la plus sereine que faire se peut. Mais au côté des supports traditionnels sont apparus de nouveaux supports. De ce point de vue, la fée Internet a aussi touché du bout de sa baguette magique et le commerce et la banque - les consommateurs américains ont acheté l'an dernier pour près de 13 milliards de \$ via Internet et ce nouveau canal de distribution affiche depuis trois ans un taux de croissance annuel de 200 %... Il faut, certes, toujours se méfier des prospectives technologiques. Mais ce numéro témoigne que l'on ne peut plus raisonner aujourd'hui à support de paiement constant.

Les mutations ne s'arrêtent pas là. Les acteurs eux aussi changent. Le positionnement financier et stratégique des systèmes bancaires a changé (pas toujours en bien) au cours des dix dernières années. D'anciens concurrents, comme certains segments de la grande distribution, ont, notamment sur les nouveaux supports, consolidé leur position. Et surtout de nouveaux concurrents sont apparus - qui aurait pensé, il y a dix ans, que les opérateurs de télécom joueraient si vite un rôle si important en matière de commerce électronique ?

C'est, à mes yeux, le mérite de ce numéro édité par Benoît Coeuré que de faire le point sur ces multiples et cruciales innovations. On peut peut-être regretter que certains aspects du phénomène ne connaissent pas, dans cette livraison de la Revue, de plus amples développements. C'est le cas pour les enjeux industriels de ce dossier de même que pour certains développements proprement financiers de la Carte Santé. Cela prouve que tout n'est pas encore théorisable aujourd'hui. Mais cela incite surtout à ne pas faire comme par le passé et à prévoir aussi vite que possible un nouveau numéro de la Revue d'économie financière consacré à ce thème...